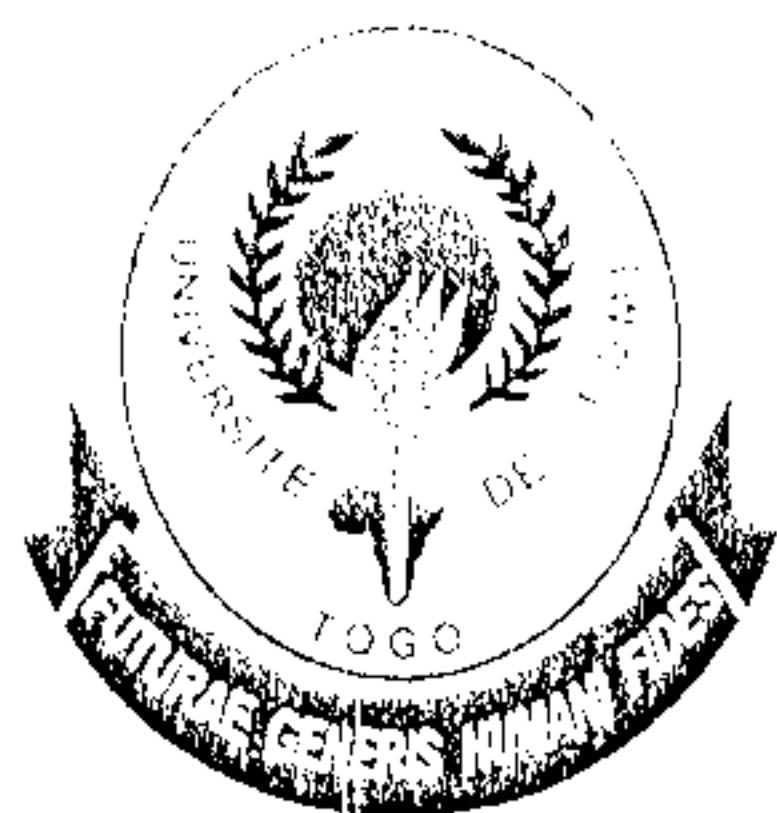


DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES
ET DE LA SCOLARITE

D A A S



COMMUNIQUE

Le Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) invite les bacheliers désireux de s'inscrire à la **Faculté des Sciences et de Santé (FSS)** dans les mentions **Médecine** ou **Pharmacie** à venir déposer leur dossiers de candidature à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS). Le dépôt se fera du **mercredi 10 août** au **vendredi 19 août 2016**, délai de rigueur de 7h30mn à 11h30mn aux guichets de la DAAS.

Conditions exigées pour le dépôt des dossiers :

- Seuls les baccalauréats C et D des années 2015 et 2016 sont acceptés,
- Age limite 23 ans

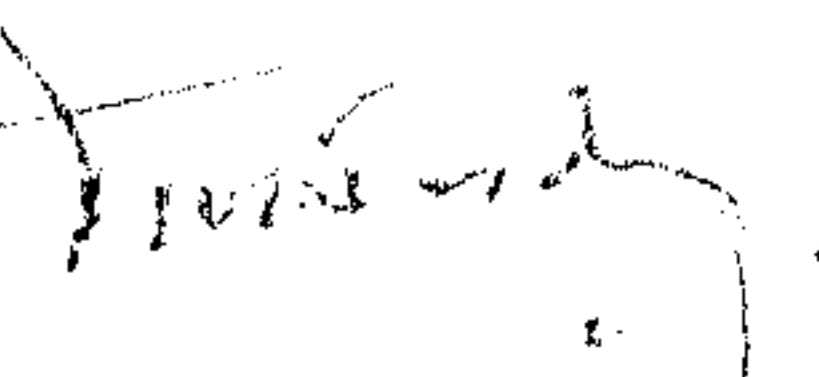
Pièces à fournir :

- 1- Une fiche de demande d'inscription à retirer aux guichets de la DAAS,
- 2- Une photocopie non légalisée de l'acte de naissance,
- 3- Des photocopies non légalisées des relevés de notes du Bac1 et du Bac2,
- 4- Des photocopies légalisées de tous les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale,
- 5- Pour les étudiants détenteurs du BAC C ou D de l'année 2015, joindre la photocopie de la carte d'étudiant.

NB : Les étudiants ajournés ou réorientés pour insuffisance de travail à la FSS (Médecine/Pharmacie) ne sont pas autorisés à déposer leurs dossiers.

Lomé, le 29 juillet 2016

Le Directeur
de la DAAS



Prof. Koffi JONDO